

# Un diplôme mention ESS à Saint-Brieuc

## Le défi :

Comment former les porteurs de projets à la création d'activité dans l'ESS?

## L'action

La Coopérative d'activités Avant-Premières et l'IUT de Saint-Brieuc ont créé le premier diplôme universitaire de créateur d'activité – mention ESS : une formation diplômante pour concrétiser son projet de création d'entreprise.

Le dispositif associe des acteurs de l'enseignement supérieur, des acteurs de l'accompagnement et de l'insertion sociale, des acteurs techniques de la création d'activité. Il permet à des porteurs de projet, sans condition de niveau de formation initiale, d'accéder à un diplôme universitaire de niveau IV (bac+1).

La validation universitaire renforce l'image du porteur de projet auprès de ses partenaires financiers et commerciaux, et lui ouvre l'opportunité d'accéder à des formations supérieures sur la problématique de la gestion d'entreprise et sur le sujet de son activité.

## Perspectives

Cette formation d'accès infra-bac peut être une passerelle vers l'enseignement supérieur et valorise des pratiques de créateur de structure de l'ESS ou d'entreprise classique.

## **Chiffres-clés**

19 diplômes délivrés sur les 2 premières promotions

48 participants à la phase « émergence du projet » (1 mois)

34 participants à la formation universitaire (7 modules)

## **Partenaires**

Rich'ESS, Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire, Conseil Général 22, Conseil Régional Bretagne, Saint-Brieuc Agglomération, Saint-Brieuc Entreprises, Mission locale, CRESS Bretagne.

## **Contacts**

Dominique Babilotte, Avant-PREMIERES-02 96 52 19 69

[contact@cae22.coop](mailto:contact@cae22.coop)

Dominique Bertho, IUT de St Brieuc-02 96 60 96 73

[dominique.bertho@univ-rennes1.fr](mailto:dominique.bertho@univ-rennes1.fr)